

Annexe 11: Une pratique en toute sécurité - les 1ers soins en milieu sportif

BENOIT Nicolas, Centre d'Aide à la Performance Sportive (CAPS), UCL

nicolas.benoit@uclouvain.be

COLMANT Michel, Service « Formation de cadres sportifs », Adeps

michel.colmant@cfwb.be

VERDONCK Simon, Coordinateur pédagogique Ligue Francophone Belge de Sauvetage (LFBS),

s.verdonck@lfbs.org

Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration Générale du Sport (Adeps), Direction Vie fédérale, Service «Formation de cadres ».

adeps.coursgeneraux@cfwb.be

RÉSUMÉ :

Les accidents sont légion dans la pratique sportive.

Ce module de formation a pour vocation de former les moniteurs sportifs à pouvoir réagir face à une situation d'accident, d'éviter le sur-accident et prendre en charge correctement une victime. Outre les démarches habituelles de mise en sécurité et d'appel des secours, les notions de premiers soins pour des situations bénignes ou graves dans l'attente de l'arrivée des secours y sont envisagées.

Cette unité de formation s'adresse à toutes les personnes encadrant des sportifs, du niveau animateur jusqu'au niveau entraîneur. Elle se veut essentiellement pratico-pratique et les situations envisagées se basent sur des accidents ou malaises les plus fréquemment rencontrés en milieu sportif.

Sa visée est généraliste et a pour objectif de former adéquatement le plus grand nombre face aux incidents ou accidents sportifs récurrents. Au besoin, il reviendra à chaque fédération sportive (opérateur de formations spécifiques disciplinaires) de concevoir des modules de formation et d'intervention sur des accidents qui lui sont (seraient) plus spécifiques.

Outre cette approche, une initiation à la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation d'un défibrillateur seront d'office abordées.

RÉSULTATS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE (GÉNÉRIQUE - VOIR DÉTAILS CI-DESSOUS) :

Au terme d'une journée de formation, le candidat maîtrisera ainsi l'approche globale d'un accident et d'une victime, inanimée ou pas, consciente ou inconsciente, qui respire ou pas. Il pourra passer un appel téléphonique correct et complet aux services de secours et prendre en charge la victime dans l'attente de ceux-ci, notamment et si nécessaire, en prodiguant des 1ers soins, une réanimation cardio-respiratoire avec défibrillation, un positionnement correct de la victime (notamment PLS), ..., etc...

Ce module de formation constitue un prérequis à la certification / à l'homologation de tout brevet Moniteur Sportif Initiateur par l'Administration Générale du Sport (brevet à vocation pédagogique). Concrètement, tout candidat à l'homologation / la certification d'un brevet à vocation pédagogique par l'Administration Générale du Sport de la FWB pourra valider cette formation sécuritaire avant, pendant ou après sa formation spécifique disciplinaire.

Voir exemples de cas détaillés ci-dessous.

MÉTHODOLOGIE :

Mises en situation ;
Exercices pratiques participatifs ;
Séance « questions-réponses » ;
Démonstrations du formateur ;

DIDACTIQUE :

En dehors des exercices de drill, la matière sera systématiquement abordée et construite au départ de situations réflexives découlant de mises en situation, d'observations de vidéos, ...
Les différentes parties de ce module seront **obligatoirement** abordées avec comme point de départ les symptômes observables par l'intervenant.

SUPPORTS DE COURS :

Syllabus
Vidéos
Présentation assistée par ordinateur (PAO)

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Pas d'évaluation théorique

Une évaluation continue sur base d'une grille définie par l'AG Sport et connue des candidats sera faite par le/les formateur(s) - voir document annexé -.

Sur base d'un modèle validé par l'AG Sport, une attestation de participation confirmant la réussite du module sera éditée par l'opérateur de formation et sera remise aux participants. Cette attestation a une validité de 2 ans.

CHARGE THÉORIQUE DE TRAVAIL POUR LE CANDIDAT :

En présentiel :

100 % de présence obligatoire !

8h00 de cours pratico-théoriques. Les 8 hrs de cours sont dispensés impérativement dans le cadre d'une seule et même journée.

NORMES D'ENCADREMENT ET DE MATÉRIEL :

Local de cours suffisamment spacieux pour assurer théorie & pratique ;

1 formateur pour maximum 15 candidats ;

1 mannequin de réanimation adulte, de conception récente avec système de feedback, pour maximum 3 candidats ;

Masque de protection pour le bouche-à-bouche (min 1 masque par mannequin, idéalement 1 masque par candidat) ;

Lingettes désinfectantes en suffisance ;

1 défibrillateur d'entraînement par mannequin ;

1 tapis de sol par mannequin ;

Matériel de cours : tableau, projecteur,...

Accessoirement : matériel de grimage de blessures

COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES UTILES À LA FONCTION DE CHARGÉ DE COURS :

Les formateurs en charge de ce module doivent faire preuve des qualifications / compétences spécifiques. Ils devront être agréés par le Service Formation de Cadres de l'Administration Générale des Sports.

Formateur breveté en premiers soins ou en premiers secours et actif au sein d'un opérateur de formations reconnu par le Ministère SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (voir www.emploi.belgique.be)

Etre détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitudes pédagogiques.

CONTENU ET VOLUMES HORAIRES - RÉSULTATS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE :

1 ^{ère} Partie : approches et réanimation		
Matière	Résultats d'Acquis d'Apprentissage	Timing
L'approche d'un accident et d'une victime	Approcher un accident et une victime en toute sécurité : Sécuriser les lieux Sécuriser les personnes Se faire aider (au besoin) Evaluer l'état de la victime : Bilan global Contrôler ses fonctions vitales	3h30
L'appel des secours	Réaliser ou faire exécuter un appel 112 correct et complet	
L'approche d'une victime inconsciente qui respire correctement	Tester correctement l'état de conscience d'une victime inanimée Ouvrir correctement ses voies respiratoires et tester sa respiration (VES)	
La Position Latérale de Sécurité	Placer une victime sur le côté (PLS) La surveiller et la stimuler	
L'approche d'une victime adulte inconsciente qui ne respire plus ou ne respire pas correctement avec réanimation cardio-pulmonaire et utilisation d'un défibrillateur	Faire l'approche correcte et complète de la victime Exécuter une RCP en solo Utiliser en toute sécurité un DEA en se conformant à ses directives Utiliser correctement un moyen de protection lors d'insufflations	
La réanimation cardio-pulmonaire avec défibrillateur en duo	Exécuter une RCP en duo avec défibrillation	
L'obstruction des voies respiratoires (victime consciente)	Reconnaître les symptômes d'une OVR Exécuter une désobstruction des voies respiratoires	

2 ^{ème} Partie : traumatismes liés à un choc ou à l'activité sportive		
Matière	Résultats d'Acquis d'apprentissage	Timing
L'approche globale d'une victime atteinte d'une blessure liée à un choc corporel ou à l'activité physique	Approcher la victime en toute sécurité Observer et questionner la victime (ou entourage) Positionner et surveiller la victime adéquatement Si nécessaire : réaliser un appel 112 correct et complet	2h00
Les traumatismes locomoteurs	Déceler les symptômes d'un traumatisme locomoteur (fracture, entorse, luxation) Soigner le traumatisme locomoteur Reconnaître les symptômes et réagir adéquatement face à : - une contusion, une bosse ou un hématome,... - un traumatisme crânien ou vertébral - une commotion cérébrale - une crampe - une elongation ou déchirure musculaire	
Les plaies simples et graves	Evaluer la gravité d'une plaie Soigner une plaie simple Soigner une plaie grave	
Les brûlures simples et graves (par frottement et par radiation)	Evaluer la gravité d'une brûlure Soigner une brûlure simple Soigner une brûlure grave	
Les hémorragies (externe et extériorisée)	Soigner une hémorragie externe Soigner une hémorragie extériorisée (nez)	

3 ^{ème} Partie : malaises et troubles particuliers		
Matière	Aptitudes visées	Timing
L'approche globale d'une victime faisant un malaise ou atteinte d'un trouble particulier (respiratoire, cardiaque,...)	Approcher la victime en toute sécurité Observer et questionner la victime Positionner et surveiller la victime adéquatement Si nécessaire : réaliser un appel 112 correct et complet	2h00
Le malaise cardiaque	Reconnaître les symptômes d'un malaise cardiaque (infarctus/angor) Donner les soins adéquats	
Les troubles respiratoires : la crise d'asthme la crise de tétanie/spasmophilie	Reconnaître les symptômes d'une crise d'asthme ou de tétanie Donner les soins adéquats	
La crise d'épilepsie	Reconnaître les symptômes d'un malaise épileptique Donner les soins adéquats	
L'insolation et la déshydratation	Reconnaître les symptômes de l'insolation et de la déshydratation Donner les soins adéquats	

Au terme de la formation, 30 minutes seront consacrées aux Q/R, échanges d'expériences ou vécus des participants, ainsi qu'à l'évaluation de la journée et à la gestion du dossier administratif.

CAS PARTICULIERS DES CANDIDATS AYANT DÉJÀ VALIDÉ LE MODULE DE COURS CG142 " Une pratique en toute sécurité : les premiers soins (accidents « bénins »)" DANS LE CADRE DES COURS GÉNÉRAUX DU NIVEAU MS INITIATEUR

Les candidats pouvant faire la preuve d'avoir réussi des cours généraux du niveau MS Initiateur avant le 01^{er} septembre 2017, qu'ils aient ou pas entamé leur cursus de formation spécifique ne doivent pas remplir cette condition de prérequis à l'homologation de leur brevet du niveau MS Initiateur. Il leur est cependant conseillé de suivre ce module de formation sécuritaire, gage de compétences fondamentales à l'encadrement de sportifs. Les candidats déjà certifiés / homologués du niveau MS Initiateur dans une discipline spécifique et désireux de poursuivre leur formation devront valider ce module « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif » pour être homologués aux niveaux de qualification MS Educateur. En d'autres termes, ce module constituera donc aussi un prérequis à l'homologation du niveau MS Educateur.

Exemple 1 :

Je suis détenteur d'une attestation de réussite des cours généraux du niveau MS Initiateur de l'édition d'avril 2015. Je ne me suis pas encore inscrit à ma formation spécifique MS Initiateur en « discipline X ». Lors de mon inscription, après le 1^{er} septembre 2017, je devrais me conformer au cahier de charges / référentiel de formation en vigueur à cette date. Autrement dit, je devrais valider le module de 8 hrs « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif » tel que décrit pour que ma formation soit homologuée par l'Administration Générale du Sport.

Exemple 2 :

Je suis détenteur d'une attestation de réussite des cours généraux du niveau MS Initiateur de l'édition d'octobre 2016. Je me suis inscrit à ma formation spécifique en « discipline Y ». Mon inscription ayant eu lieu avant le 1^{er} septembre 2017, mon parcours de formation sera conforme au cahier de charges / référentiel de formation en vigueur à cette date. Autrement dit, je ne devrais pas valider le module de 8 hrs « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif » tel que décrit pour que ma formation soit homologuée par l'Administration Générale du Sport. Cependant, même si ce n'est pas obligatoire, je m'engage déjà à suivre ce module de formation sécuritaire, gage de compétences fondamentales à l'encadrement de sportifs. De plus, si je souhaite poursuivre le développement de mes compétences en m'inscrivant à un autre niveau de formation (par ex. MS Educateur dans cette même « discipline Y »), la validation du module me sera réclamée en guise de prérequis à l'homologation de ce niveau de brevet.

Exemple 3 :

Je suis détenteur d'un brevet MS Initiateur homologué / certifié en 2016 par l'AG Sport en « discipline Z ». Je suis aussi détenteur d'une attestation de réussite des cours généraux du niveau MS Educateur de l'édition de février 2017. Je souhaite m'inscrire à la formation MS Educateur après le 1^{er} septembre 2017. Pour que mon brevet MS Educateur soit homologué / certifié par l'AG Sport, je devrais valider le module de 8 hrs « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif » tel que décrit.

Exemple 4 :

Depuis le 15 septembre 2016, je suis en cours de formation spécifique disciplinaire MS Educateur. Mon parcours de formation se réfère au cahier de charges de l'époque, qui mentionne et prévoit déjà une formation pratique aux 1ers soins en milieu sportif.

Mon brevet sera homologué / certifié par l'AG Sport tel que prévu au cahier de charges de référence / de l'époque.

DISPENSES ET ÉQUIVALENCES

L'opérateur de formation peut accorder une éventuelle dispense totale (pas de dispense partielle possible !) pour ce module en fonction de nombreux cas d'espèces. Il y a lieu pour tout opérateur de formation de se référer à une liste (grille théorique) d'équivalences et de dispenses ci-annexée.

Cette dispense totale se décide en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de brevets ou diplômes belges et/ou étrangers, ...

Cette dispense n'est pas automatique, car il est difficile de trouver une règle absolue. Chaque situation doit être examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Ces éléments s'inscrivent dans le processus de Valorisation des Acquis d'Expérience (VAE) et/ou de formation. Il s'agit de la même stratégie que celle utilisée dans l'évaluation des acquis d'apprentissage.

DOSSIER ADMINISTRATIF À CONSTRUIRE POUR UNE DEMANDE DE DISPENSE :

NB : aucune dispense partielle ne sera accordée. Seule une dispense totale de la formation pourra être envisagée selon les procédures explicitées ci-dessous

Lettre de motivation et coordonnées

Une lettre de motivation contenant les coordonnées personnelles doit être transmise par le demandeur à l'opérateur de formation reconnu par l'AG Sport :

Nom - prénom - adresse (en Belgique, à l'étranger si son adresse est encore effective...)

Lieu et date de naissance

Tél/gsm/fax/Mail

Photo d'identité récente

Copie recto-verso de la carte d'identité

Documents officiels

Seront envoyés, les brevets, diplômes, ... certifiés / validés par un opérateur reconnu belge et/ou étranger, ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.

Des copies certifiées conformes de ces brevets et diplômes seront demandées.

Pour les candidats non francophones, ajouter le cas échéant, la traduction en français des documents.

Expérience professionnelle

Au sein de sa lettre de candidature le demandeur doit présenter un dossier concernant son expérience professionnelle (emplois et stages, formations complémentaires et continuées,...) dans le domaine des 1ers secours.

Contenu des formations suivies et résultats

Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre si possible le cahier des charges des formations suivies et qui développe les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours,

Des évaluations objectives et justifiées par cours ou modules, sont indispensables afin d'aider l'opérateur de formation à se forger une opinion, en vue d'octroyer ou non une dispense totale, et in fine une potentielle équivalence.

Où et comment envoyer le dossier ?

Le dossier du demandeur peut se concevoir en version informatique téléchargeable et imprimable.

Un envoi mail peut être opéré auprès de l'opérateur de formation reconnu par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport, et ce au maximum 15 jours ouvrables avant le début d'une journée de formation. Le dossier de demande de dispense sera traité dans le cadre de Commissions pédagogiques mixtes établies entre les opérateurs de formation reconnus et l'Administration Générale du Sport

Sont totalement dispensés du module de formation
Les titulaires d'un brevet de secourisme ou de secourisme d'entreprise délivré par un opérateur de formation reconnu par le SPF Emploi et Concertation sociale, et en ordre de recyclage annuel
Les titulaires d'un BBSA ou d'un BSSA, et en ordre de recyclage annuel
Le personnel médical ou paramédical actif au sein d'un service d'urgences
....

Les détenteurs de ces titres et qualifications doivent en faire la preuve auprès de tout opérateur reconnu par l'AG Sport